

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01792
Numéro SIREN : 517 865 598
Nom ou dénomination : LYXOR INTERMEDIATION

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 44363

Copie certifiée conforme à l'original
Par le Directeur Général
Eric HACQUARD





LYXOR INTERMEDIATION COMPTES ANNUELS AU 31.12.2021

Mentions légales

LYXOR INTERMEDIATION - Entreprise d'Investissement régie par le Code Monétaire et Financier.

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Société anonyme au capital de 1 850 000 euros - 517 865 598 RCS Paris

**BILAN
et HORS-BILAN**

BILAN ET HORS BILAN

Actif Passif

<i>(En EUR)</i>	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 2)	12 132 162	12 273 532
A vue	12 132 162	10 473 532
A terme	-	1 800 000
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Immobilisations incorporelles (note 3)	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Autres actifs (note 4)	-	-
Comptes de régularisation (note 4)	1 717 994	2 476 966
Total	13 850 156	14 750 498

Lyxor Intermediation SA
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

Page | 5

PASSIF

(En EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs (note 5)	4 745 402	4 469 740
Comptes de régularisation (note 5)	-	-
Provisions	-	-
Comptes de négociation et de règlement	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 6)	9 104 754	10 280 758
Capital	1 850 000	1 850 000
Primes d'émission	-	-
Réserves	185 000	185 000
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	(3 119 999)	1
Résultat de l'exercice	10 189 753	8 245 757
Total	13 850 156	14 750 498

Résultat de l'exercice en centimes : 10 189 753.14

Total du bilan en centimes : 13 850 155.55

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

Hors Bilan

HORS BILAN

<i>(En EUR)</i>	31/12/2021	31/12/2020
ENGAGEMENTS DONNES	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à livrer	-	-
Autres engagements donnés	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
Engagements de financement	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements sur titres	-	-
Titres à recevoir	-	-
Autres engagements reçus	-	-
AUTRES ENGAGEMENTS	-	-
Opérations en devises	-	-
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	-	-
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	-	-
Engagements sur instruments financiers à terme	-	-
Autres engagements	-	-
Engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
Engagements douteux	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE
RESULTAT**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(En EUR)	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
+ Intérêts et produits assimilés (note 7)	48 418	17 312
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	48 418	17 312
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
+ Autres intérêts et produits assimilés	-	-
- Intérêts et charges assimilées (note 7)	(4 967)	-
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	(4 967)	-
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
- Autres intérêts et charges assimilées	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits) (note 8)	16 234 039	13 911 861
- Commissions (charges) (note 8)	(75 627)	(60 257)
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	12 967	(19 820)
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	12 967	(19 820)
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(42 250)	(4 844)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(42 250)	(4 844)
PRODUIT NET BANCAIRE	16 172 580	13 844 253
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(2 142 035)	(2 140 318)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(2 142 035)	(2 140 318)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (note 3)	-	(6 218)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14 030 545	11 697 718
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 030 545	11 697 718
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	14 030 545	11 697 718

Lyxor Intermediation SA
COMPTES ANNUELS AU 31/12/2021

+ / - Résultat exceptionnel (note 11)	-	(96 394)
- Impôt sur les bénéfices (note 12)	(3 840 791)	(3 355 567)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	10 189 753	8 245 757

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

ANNEXE

Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Lyxor Intermediation SA ont été établis conformément aux dispositions définies par le règlement ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Selon l'art. 515-13, LYXOR INTERMEDIATION est une société d'investissement, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit : créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Une opération est classée dans la catégorie "au jour le jour" lorsque sa durée initiale est au plus égale à un jour ouvrable.

Au-delà d'une durée initiale supérieure à un jour ouvrable, l'opération est classée dans la catégorie "à terme"

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de LYXOR INTERMEDIATION à l'arrêté.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), hors frais d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant la durée réelle d'utilisation des biens en utilisant le mode d'amortissement suivant :

<u>Nature immobilisation</u>	<u>Mode</u>	<u>Durée d'utilisation</u>
Licence	Linéaire	4 ans

Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux Amortissements.
Au 31 Décembre 2021, les immobilisations sont intégralement amorties.

PROVISIONS

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

OPERATIONS EN DEVISES

Conformément aux règlements ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

LYXOR INTERMEDIATION n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales, mais il y a du personnel et des coûts salariaux associés qui sont facturés à l'entreprise.

CHARGE FISCALE

La Société Lyxor Intermediation SA est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2021, date à laquelle la société a été cédée à Amundi.

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 26.5% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3%.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pas de résultat exceptionnel en 2021.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC N° 2020-10 du 22 décembre 2020 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, la société LYXOR INTERMEDIATION ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

EVENEMENT DE L'EXERCICE

Amundi et Société Générale ont annoncé le 31 Décembre 2021 la finalisation de l'acquisition de Lyxor par Amundi auprès de Société Générale. Toutes les autorisations réglementaires et concurrentielles nécessaires ont été obtenues

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT
Créances Sur Les Etablissements De Credit

Note 2

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En EUR)	31/12/2021	31/12/2020
Comptes et prêts	12 132 162	12 273 532
A vue :	12 132 162	10 473 532
Comptes ordinaires	12 132 162	10 473 532
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme :		1 800 000
Prêts et comptes à terme		1 800 000
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Créances douteuses		
Total brut	12 132 162	12 273 532
Dépréciations		
Total net	12 132 162	12 273 532
Titres reçus en pension		
Créances rattachées		
Total	12 132 162	12 273 532

Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

Note 3

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(En EUR)</i>	Valeur brute 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2021	Amortissement provisions et dépréciations	Valeur nette 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	28 980				28 980	(28 980)	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrains					-		-
Constructions					-		-
Installations techniques					-		-
Matériels et outillages					-		-
Autres					-		-
Total	28 980	-	-	-	28 980	(28 980)	-

Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(En EUR)</i>	Montant au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	(28 980)				(28 980)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres					-
Total	(28 980)	-	-	-	(28 980)

Ventilation Des Dotations

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

<i>(En EUR)</i>	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2021
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles					-
Total			-	-	-

Evolution Des Capitaux Propres

Note 6

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2021
Origine :	8 245 758
Report à nouveau antérieur	1
Résultat de la période	8 245 757
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	8 245 758
Réserve légale	-
Autres réserves	
Dividendes	8 245 757
Autres répartition	
Report à nouveau	1

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2020 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 28 mai 2021.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 100 actions de 18 500 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)	Montant
Réserve légale	185 000
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	185 000

4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)	Montant
Résultat disponible	7 069 754
Report à nouveau antérieur	(3 119 999)
Résultat de la période	10 189 753
Prélèvement sur les réserves	
Affectation (1) :	7 069 754
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	

En Septembre 2021, Lyxor Intermediation a procédé au versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 3 120 000 EUR sur la base des comptes au 30 juin 2021. Ces comptes faisant apparaître un bénéfice de 4 483 768.24 EUR.

Note 6 (suite)

5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En EUR)</i>	31/12/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2021
Capital	1 850 000			1 850 000
Primes d'émission	-			-
Réserves	185 000			185 000
Ecart de réévaluation	-			-
Provisions règlementées	-			-
Subvention d'investissement	-			-
Report à nouveau	1	0	(3 120 000)	(3 119 999)
Résultat de l'exercice	8 245 757	10 189 753	8 245 757	10 189 753
Distribution				-
Total	10 280 758	10 189 753	5 125 757	9 104 754

Produits Et Charges D'interets

Note 7

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(En EUR)	Charges	Produits	Net 2021	Net 2020
Sur opérations avec les établissements de crédit :	4 967	48 418	43 451	17 312
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit	4 967	48 418	43 451	17 312
Titres et valeurs reçus en pension	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-
Titres et valeurs reçus en pension	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-
Sur dettes subordonnées	-	-	-	-
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	-	-	-	-
Total	4 967	48 418	43 451	17 312

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(En EUR)	2021	2020
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable	-	-
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme	-	-
Part dans les entreprises liées	-	-
Autres	-	-
Total	-	-

Produit Net Des Commissions

Note 8

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

<i>(En EUR)</i>	Charges	Produits	Net 2021	Net 2020
Opérations avec les établissements de crédit	75 627		(75 627)	(60 257)
Opérations avec la clientèle		16 234 039	16 234 039	13 911 861
Opérations sur titres			-	-
Opérations de change et sur instruments financiers			-	-
Engagement de financement et de garantie			-	-
Prestations de services et autres			-	-
Total	75 627	16 234 039	16 158 412	13 851 604

Resultat Net Sur Operations Financieres

Note 9

RESULTAT NET SUR OPERATIONS FINANCIERES

<i>(En EUR)</i>	Net 2021	Net fin 2020
Résultat net sur portefeuille de négociation :	12 967	(19 820)
Résultat net des opérations sur titres de transaction	-	-
Résultat net des opérations de change	12 967	(19 820)
Résultat sur instruments financiers à terme	-	-
Résultat net sur titres de placement :	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-values de cession	-	-
Dotation aux dépréciations	-	-
reprises de dépréciations	-	-
	12 967	(19 820)

Charges Generales D'exploitation

Note 10

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(En EUR)	2021	2020
Frais de personnel	-	-
Salaires et traitements		
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		
Autres		
Autres frais administratifs	(2 142 035)	(2 140 318)
Impôts et taxes	(111 590)	(229 778)
Services extérieurs	(1 939 758)	(1 833 354)
Autres	(90 687)	(77 186)
Total	(2 142 035)	(2 140 318)

Effectif Moyen

Note 10 (suite)

2 - EFFECTIF MOYEN

	2021		2020
	France	Etranger	
Cadres	6	6	6
Non cadres			
Total	6	-	6

Lyxor Intermediation n'a pas des employés en nom propre mais il y a du personnel et des coûts salariaux associés qui sont facturés à l'entreprise.

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

Resultat Exceptionnel

Note 11

RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En EUR)	2021	2020
Charges exceptionnelles		(96 394)
Détail		(96 394)
Produits exceptionnels		
Détail		
Total net	-	(96 394)

Au 31 décembre 2020, l'entité a des charges exceptionnelles suite à un incident lié à la comptabilisation des commissions RTO, qui a généré un ticket PP.

Impôts Sur Les Benefices

Note 12

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En EUR)	2021	2020
Charge fiscale courante	3 840 791	3 355 567
Charge fiscale différée		
Total	3 840 791	3 355 567

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En EUR)	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	14 030 545		3 718 094		3 718 094	10 312 451
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	14 030 545		-	3 718 094	-	10 312 451
3 - Taxé au taux normal					-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-		-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	14 030 545		-	3 718 094	-	10 312 451
5 - Taxé au taux normal					-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	-		-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	14 030 545		-	3 718 094	-	10 312 451
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL					-	-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES					-	-
IMPOT COURANT			3 718 094	-	3 718 094	
IMPOT DIFFERE						-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE						-
CONTRIBUTIONS			122 697		122 697	(122 697)
AUTRES (à préciser)						-
RESULTAT NET	14 030 545		-	3 840 791	-	10 189 753

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir

Note 13

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

(En EUR)	Durée restant à courir au 31 décembre 2021				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	12 132 162				12 132 162
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit					-
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre					-

[Identite De La Societe Consolidante](#)

Note 14

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA Lyxor Intermediation sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

Amundi - 91 - 93 Boulevard Pasteur 75015 Paris

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

[Integration Fiscale](#)

Note 15

INTEGRATION FISCALE

La Société Lyxor Intermediation SA est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2011 jusqu'au 31/12/2021, date à laquelle la société a été cédée à Amundi.

Son résultat fiscal ayant servi de base de calcul à l'impôt est le suivant :

Bénéfice à court terme de	14 030 545 €
Bénéfice à long terme de	0 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 3 840 791 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

[Honoraires Des Commissaires Aux Comptes](#)

Note 16

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre (nos) commissaire(s) aux comptes, au titre de l'exercice 2021, s'élèvent à :

ERNST & YOUNG

:

41 190.00 €

Resultats Financiers Au Cours Des Cinq Derniers Exercices

RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social (En EUR)	1 850 000	1 850 000	1 850 000	1 850 000	1 850 000
Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
ordinaires	100	100	100	100	100
à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
par conversion d'obligations					
par droit de souscription					
Résultats globaux des opérations effectives (En EUR)					
Chiffre d'affaires hors taxes	16 295 424	13 929 173	12 512 091	9 219 699	5 132 492
Résultat avant impôts, amortissements et provisions	14 030 545	11 607 542	10 100 612	7 311 337	2 997 069
Impôt sur les bénéfices	(3 840 791)	(3 355 567)	(3 535 509)	(2 515 042)	(1 029 496)
Résultat après impôts, amortissements et provisions	10 189 753	8 245 757	7 118 679	4 789 049	1 960 328
Distribution de dividendes		8 245 757	7 118 679	4 789 049	1 752 293
Résultats des opérations par action (en EUR)					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	101 898	82 530	71 270	47 963	19 778
Résultat après impôts, amortissements et provisions	101 898	82 458	71 187	47 890	19 603
Dividende versé à chaque action		82 458	17 187	47 890	17 523
Personnel					
Nombre de salariés	6	6	7	7	6
Montant de la masse salariale (En EUR)					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (En EUR)					

(1) Signes : en - pour les charges et en + pour les produits

(la « Société » ou « LILI »)

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six avril, à 16 h 30,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (l'« **Assemblée** »), sur convocation du Conseil d'Administration conformément à l'article 18 (*Assemblées Générales*) des statuts à jour de la Société (les « **Statuts** »).

...

I. Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- ✓ Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'accomplissement de sa mission et sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code du Commerce ;
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Approbation du rapport spécial établi par le Commissaire aux Comptes ;

...

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10 189 753,14 euros, augmenté du report à nouveau antérieur, créditeur de 0,70 euro, soit un résultat à affecter de 10 189 753,84 euros, de la manière suivante :

Versement de dividende : 10.189.753 euros,
(soit 101.897,53 euros par action)

Au report à nouveau : 0,84 euro.

Compte tenu de l'acompte sur dividende versé le 27 septembre 2021 pour un montant total de 3.120.000 euros, le montant de dividende restant à verser s'élève à 7.069.753 euros.

Le dividende attribué aux Actionnaires personnes morales ne sera pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Dividende distribué par action
2018	47.890,49 euros (1)
2019	71.186,79 euros (1)
2020	82.457,57 euros (1)

(1) Le dividende attribué aux Actionnaires personnes morales n'était pas éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

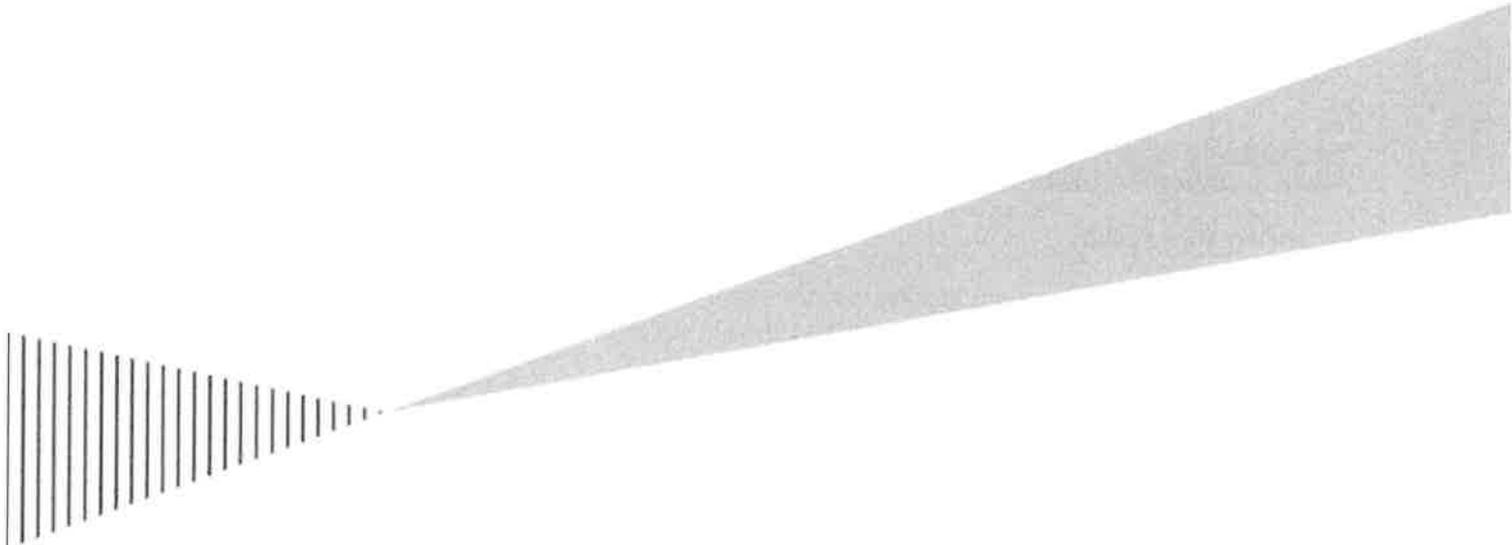
...

...

Certifié conforme par
le Directeur Général
Eric HACQUARD



Copie certifiée conforme à l'original
par le Directeur Général
Eric HACQUARD



Lyxor Intermédiation

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Lyxor Intermédiation

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Lyxor Intermédiation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Lyxor Intermédiation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les activités bancaires et les services financiers, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

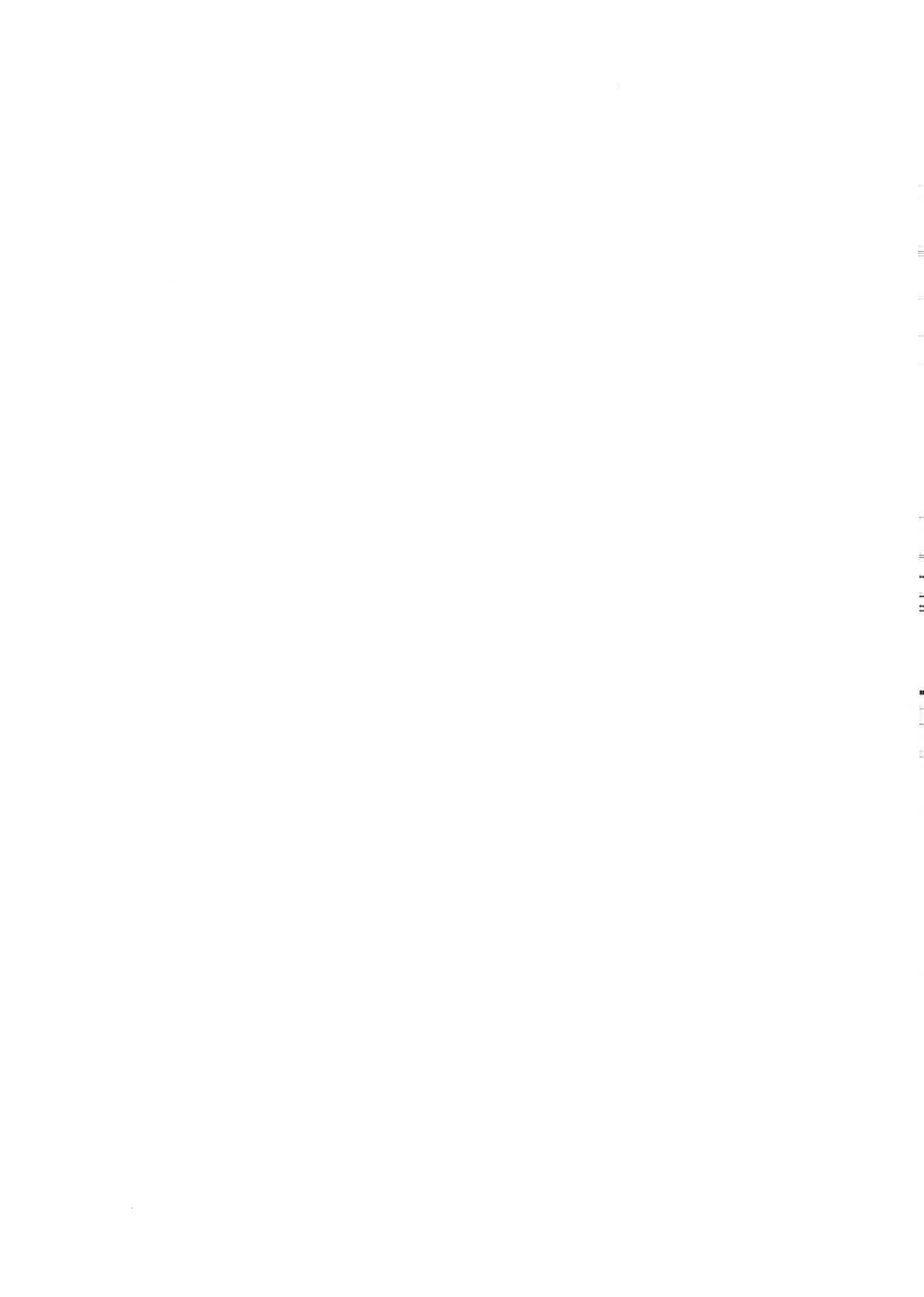


- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

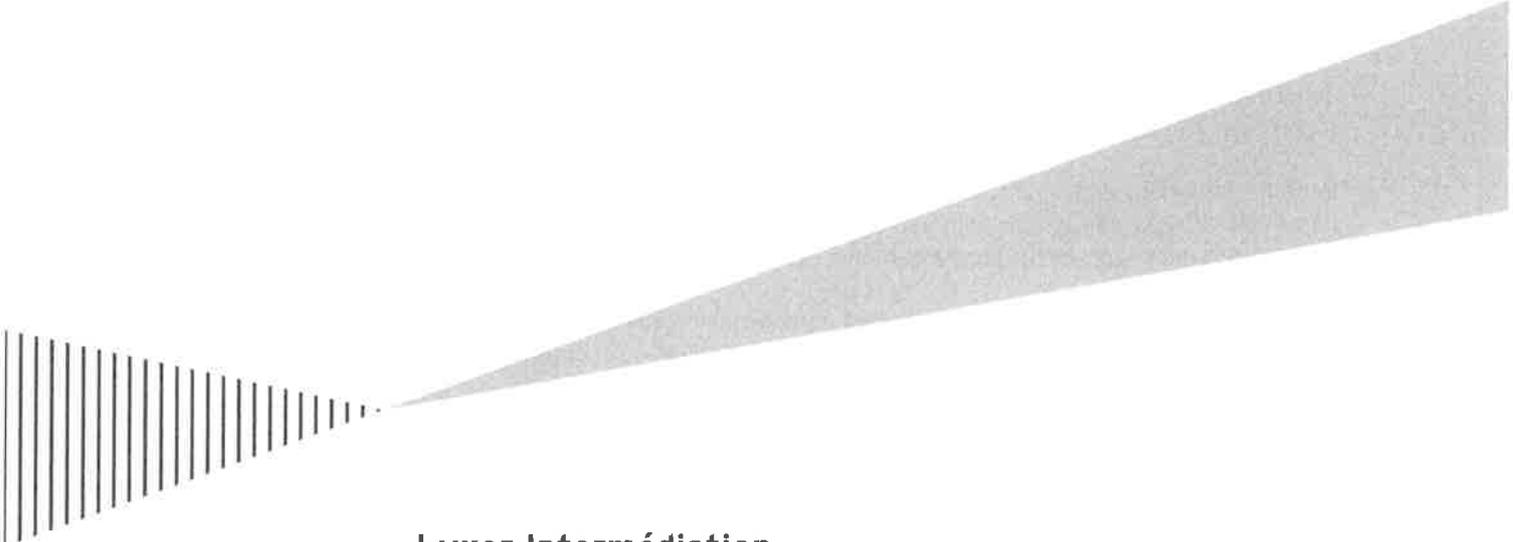
Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner



Copie certifiée conforme à l'original
par le Directeur Général
Eric HACQUARD



Lyxor Intermédiation

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2021

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

ERNST & YOUNG et Autres



Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 11 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Koestner', written over a horizontal line.

David Koestner



LYXOR INTERMEDIATION

Mentions légales

LYXOR INTERMEDIATION - Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier.

Société Anonyme au capital de 1 850 000 euros

Siège social : 91-93, Boulevard Pasteur CS21564 PARIS CEDEX 15 FRANCE

SIREN 517 865 598 RCS PARIS

SIRET 51 786 559 800 026 - APE 8299Z

TVA intracommunautaire : FR 89 517 865 598

